

Compte rendu INC AT/MP du 22 novembre 2018

Délégations nombreuses.

Pour la CNAM : Marine JEANTET, Arnaud MAURRERE, Hervé LAMBERTIE

Pour la CGC : Audrey RAGUIN, Gilles SOUDARIN, Dominique LE PAGE, Bertrand PICARD.

Déclarations préalables : SNFOCOS, CFTC, CGC.

SNFOCOS : « Mission LECOQ » souhaite des informations. Opposition à la privatisation de la prévention.

CFTC : extrême inquiétude vis-à-vis de la COG et de la mission LECOQ pour 4 raisons :

- Baisse des effectifs (- 200 postes)
- Accumulation de programmes nationaux limitant les marges régionales
- Baisse marquée de la considération à l'égard des partenaires sociaux régionaux.
- Dénonce « course au scoring » au détriment des actions de prévention.

CGC :

- Mutualisation d'activités en inter-régions sans évaluation précise des charges de travail correspondantes
- Multiplication des indicateurs de suivi dans le CPG et perte d'autonomie des équipes de prévention
- Quel soutien des équipes concernées par le rapport Lecocq ?

I - Actualités - COG AT/MP – Mission LECOQ (Marine JEANTET - DRP CNAM)

Aucun élément « envoyable » pour la mission LECOQ. Concertation au plus haut niveau du gouvernement et des organisations syndicales. Cette dernière pris du retard.

Marine Jeantet est préoccupée par les perspectives ouvertes pour la branche par ces travaux : « Je suis moi aussi très inquiète. Je compte sur vous au sein de vos organisations pour défendre et expliquer la mission de prévention. Je suis fière des résultats obtenus et de notre efficacité. »

La signature de la COG a pris plus de temps que prévu.

Moins 102 ETPMA (décision de l'Etat), soit moins 5 % des effectifs contre 12 % dans les autres branches de Sécurité Sociale. Sauvegarde des effectifs dédiés à la prévention.

La branche AT/MP a du retard en termes de mesure de la charge et l'adéquation aux moyens : contrôle de gestion à améliorer. Sujet important en lien avec la Branche Maladie : prévention de la désinsertion professionnelle.

Disparité du taux de reconnaissance AT à améliorer.

Des moyens ont été obtenus dans le cadre de la COG pour deux applicatifs :

- Outil de tarification (SNTRP)
- Outil de reconnaissance des AT/MP en CPAM. (ATEMPO).

Pour les chiffres, on avance en marchant ! en lien avec la révision de l'outil SNTRP.

La moitié des 102 postes ETPMA à rendre est conditionnée à des évolutions réglementaires
⇒ protection de la branche.

A l'échelle de la branche il y a maintien des effectifs d'Ingénieurs Conseils et de Préventeurs mais pas au niveau de chaque CARSAT (rééquilibrage des moyens).

Marine JEANTET confirme l'extrême mobilisation de Nicolas REVEL et de la DRP pour expliquer notre mission, nos résultats dans le cadre de la concertation sur la mission LECOQ. Elle appelle à la « solidarité ».

En clair : l'histoire n'est pas écrite ... et ils ne sont pas vraiment dans la boucle. Avez un peu d'impuissance.

II – Réorganisation du réseau de tarification (Arnaud MAURRERE)

Plutôt prochaine COG, en fonction des départs.

Objectifs : améliorer l'efficacité, absorber les baisses de postes et palier les dysfonctionnements.

4 thèmes de mutualisation en perspective sous réserve de la refonte de l'outil SNTRP qui doit être achevée en 20121 (le PCSAC, la centralisation de la gestion des portefeuilles des CGSS, les grands comptes et la codification des DAT). La production sera organisée en 5 grandes inter-régions pour favoriser le développement de la productivité.
Aucune mutualisation ne prévoit de mobilité géographique.

Un mécanisme d'entraide entre caisses doit également être mis en place.

Echanges sur :

- L'organisation cible sur les grands comptes (7 caisses testent),
- L'accompagnement des cadres de proximité,
- La communication en interne.

III – Les nouveaux programmes de prévention COG 2018-2022 (Hervé LAUBERTIE)

Sélectionnés suite à l'évaluation des programmes précédents.

4 thèmes généraux scorés à 90 points (TMS Pros, Prévention des chutes, Risque chimique, programmes d'action régionaux) complétés par des actions spécifiques scorées à 30 ou 20 points (formation, RPS, expérimentations). Le taux de consommation budgétaire des contrats de prévention est scoré à 70 points.

Prochaine INC AT/MP en avril 2019.

